

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid 19 : le plan de riposte

ALORS que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qualifiait mercredi dernier l'épidémie du Covid-19, de " pandémie ", notre pays le Gabon a enregistré son premier cas le lendemain jeudi. La réaction du gouvernement est intervenue à travers des mesures drastiques prises en vue de circonscrire l'évolution du virus sur le territoire national.

Rudy **HOMBENET ANVINGUI**
Libreville/Gabon

JEUDI dernier, le gouvernement gabonais par le biais de son porte-parole, Anicet Mboumbou Miyakou, annonçait le premier cas de Covid-19 sur le territoire national. Ce que l'on redoutait est finalement arrivé. Le redoutable virus désormais classé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au rang de pandémie a franchi les barrières de sécurité de l'aéroport de Libreville (ADL) le 8 mars dernier. Entre inquiétudes et psychoses, la nouvelle de ce premier cas s'est répandue telle une traînée de poudre à Libreville et à travers le pays. Selon le premier communiqué du gouvernement rendu public jeudi soir, il s'agit d'un compatriote âgé de 27 ans, vivant au Gabon ayant séjourné à Bordeaux en France. Au lendemain de son arrivée, il a été admis à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) à la suite des maux caractéristiques du Covid-19: toux, maux de gorge et gêne respiratoire. Cette situation a amené le gouvernement à réagir dans un autre communiqué parvenu tard hier soir à notre rédaction. Un communiqué dans lequel plusieurs mesures draconiennes ont été prises. Au nombre de ces mesures qui viennent après celles prises avant, il y a: la suspension des visas touristiques en provenance des zones les plus infectées, à savoir l'Union européenne, la Chine, la Corée du Sud et les États-Unis, la fermeture des crèches, des établissements scolaires, des universités publiques

Le gouvernement gabonais a procédé à la réquisition de l'hôtel Re-Ndama à Libreville, tout en recommandant, par ailleurs, aux populations de n'utiliser les transports publics que pour les déplacements indispensables. L'équipe de Julien Nkoghe Békale recommande également le respect des mesures d'hygiène.

tionaux.

Et par mesure de prévention et pour augmenter ses capacités d'accueil en confinement, le gouvernement gabonais a procédé à la réquisition de l'hôtel Re-Ndama à Libreville, tout en recommandant, par ailleurs, aux populations de n'utiliser les transports publics que pour les déplacements indispensables. L'équipe de Julien Nkoghe Békale recommande également le respect des mesures d'hygiène. "Il est possible de freiner la propagation du virus au sein de la population. Il est recommandé de se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon; en cas de toux et d'éternuement, se couvrir la

et privées et des centres de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire jusqu'au 30 mars inclus; la fermeture des bars et boîtes de nuit jusqu'à nouvel ordre; l'interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes sur tout le territoire national; la suspension des événements sportifs et culturels nationaux et la tenue à huis clos de tous les événements sportifs interna-

bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains; éviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux; saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades et surtout nettoyer les objets et les surfaces souillés. Un numéro (1 410) vert gratuit a été mis à la disposition", précise le communiqué gouvernemental. Par ailleurs, il est demandé aux populations de faire preuve de sérénité. "Dans l'écrasante majorité des cas, le COVID-19, n'est pas mortel et ne l'a, pour l'instant, jamais été pour les enfants. Dans l'écrasante majorité des cas, les patients contaminés guérissent. Dans la majorité des cas, l'infection est bénigne. En outre, l'expérience des autres pays nous montre qu'avec de la discipline et de la solidarité, l'on finit par en triompher".



Photo: wilfried MBINAH/L'Union

L'hôtel Re-Ndama retenu comme site de confinement.

COVID 19 MESURES ET RÉACTIONS DU GOUVERNEMENT



Les 07 et 10 février 2020

• Le Gouvernement gabonais décide d'élever le niveau de surveillance et de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'accès au territoire national à tout passager en provenance de Chine. Exempter les Gabonais sous certaines conditions.

Le 11 février 2020

• Le Premier ministre, chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale reçoit le Collectif des parents des étudiants gabonais en Chine. Le chef du gouvernement rassure ces parents sur la prise en charge effective des 93 étudiants restés en confinement dans la province de Hubei.

Le 17 février 2020

• Le coronavirus est au cœur d'une rencontre entre le ministre des Affaires étrangères et les missions diplomatique, postes consulaires et organisations internationales. Alain-Claude Bilie-By-Nze présentent notamment les actions du Gabon pour faire face à «l'épidémie chinoise».

• L'urgence de l'épidémie de Covid-19 amène l'ANAC également à prendre encore plus de précautions pour éviter toute importation de la maladie. Ainsi, dans le cadre d'une réunion à son siège, avec le concours de toutes les parties prenantes, l'ANAC s'attèle aussi à renforcer d'autres dispositions.

Le 25 février 2020

• Vu l'arrêté n°000003/PM du 25 février 2020 instituant le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon.

Le 04 mars 2020

• Le Gouvernement prend des mesures additionnelles à travers la note circulaire n°00002/PM/CAB-PM, relative à la suspension à titre conservatoire des missions à l'étranger effectuées par ses services compétents dans les pays fortement touchés par ledit virus (La Chine, la Corée du Sud, la Thaïlande, la République d'Iran, l'Italie, la France et l'Allemagne).

du gouvernement



Guy Patrick Obiang Ndong: "l'examen clinique réalisé sur le patient montre qu'il y a une amélioration nette de son état de santé"

R.H.A
Libreville/Gabon

HIER vendredi 13 mars, le secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang Ndong, au cours d'un point-presse, s'est montré rassurant quant aux mesures prises par l'équipe sanitaire depuis l'annonce du premier cas de Covid-19 au Gabon. Il a affirmé que l'examen "clinique réalisé sur le compatriote déclaré porteur de ce virus montre qu'il y a une amélioration nette de son état de santé. Il est à 36,3 degrés de température, ce qui veut dire qu'il ne fait pas de fièvre". De plus, les principaux symptômes qu'il présentait à son arrivée, notamment la forte fièvre et la toux se sont estompés. Si son état semble s'améliorer, selon le SG du ministère de la Santé, il précise que le malade "restera en observation durant 14 jours jusqu'à ce que son test Covid-19 soit négatif." En relevant qu'il est l'unique cas déclaré, Dr Guy Patrick Obiang Ndong précise qu'à ce jour, "nous avons un total de 12 personnes qui ne sont pas contaminées, mais qui ont été mises en isolement parce qu'elles reviennent des pays



Photo: H.N.M

à risque". La famille du jeune homme, quant à elle, a été mise en quarantaine domiciliaire, contrairement aux 12 autres. Pour mieux circonscrire la maladie, "les équipes d'investigation sont en cours pour rechercher toutes les personnes avec qui le patient a été en contact durant les 24h, avant de signaler les symptômes qu'il présentait", a rassuré le SG. Tout en rajoutant qu'un des contacts étroits a été hospitalisé cet après-midi (hier). Ce dernier, qui présentait une poussée de fièvre, "sera prélevé pour qu'un diagnostic soit rapidement établi", a-t-il dit. Guy Patrick Obiang Ndong a également rassuré quant au dispositif

mis en place au niveau des frontières. Lequel dispositif présenterait des failles, selon l'opinion, depuis la déclaration de ce cas de maladie sur notre territoire. Pourquoi le thermoflash n'a pas détecté la présence de ce virus? S'interrogent plus d'une personne. Dr Obiang Ndong précise également que "le thermoflash ne permet que de détecter la température qui est le premier signe clinique en cas de Covid-19". Ce "dispositif qui a été mis en place au niveau des frontières du Gabon est le même que vous trouverez dans tous les pays. Il répond aux normes internationales", a-t-il précisé.

Respecter le confinement

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

JEUDI 12 mars 2020, le Gabon est devenu, au soir, le 16e pays africain à signaler un cas de contamination au coronavirus. Le ministère de la Santé a tenu à s'exprimer hier, vendredi 13 mars, sur le cas du Gabonais touché par le Covid-19, sans pour autant lever des doutes sur la méthode de confinement.

Dans la famille du jeune homme, une personne a été placée en observation. Les autres membres sont mis en quarantaine à domicile. Il est difficile d'imaginer la souffrance psychologique de ces gens, tout comme il est difficile de ne pas se demander, même après les explications des responsables de la Santé, si les choses n'auraient pas

pu être mieux faites. L'évolution de l'épidémie en France, puisque c'est de là-bas que vient le Gabonais de 27 ans, est suivie et donc connue de tous. Il y a quelques jours, l'ambassade de France au Gabon a même demandé aux ressortissants français, et donc aux élèves et enseignants évoluant dans des établissements relevant du calendrier français, de rester confinés à domicile dès leur retour de France ou d'une zone à risque. Or, l'Hexagone est devenu le 5e pays le plus touché par la pandémie. Ainsi, dès le déclenchement du stade 2 dans ce pays, le Gabon aurait dû prendre plus tôt des mesures draconiennes. Le gouvernement aurait dû, comme avec la Chine, le 7 février passé, interdire à toute personne qui en revient

de mettre pied au Gabon. Du moins, il aurait pu, si l'excuse des liens séculaires a dicté sa conduite, mettre en quarantaine systématique les voyageurs en provenance de ce pays. La quarantaine systématique est pratiquée depuis le 6 mars au Burundi. Le Maroc a préféré couper hier toutes liaisons maritimes et aériennes avec la France. Ce n'aurait donc pas été surprenant. Mais il vaut mieux tard que jamais. L'Exécutif a décidé d'améliorer son système actuel de confinement. Les structures nouvellement choisies devront accueillir des personnes en observation. Il reste qu'il y a des protocoles à respecter dans ce type de situation, et il faudra tout faire pour que personne ne puisse les briser. Car l'enjeu est de circonscrire la contagion.



Photo: F.M. MOMBO/L'Union